**Principes généraux pour les INTERVENANTS EXTERIEURS**

Logo établissement

**dans les ESMS et USLD**

*Selon Protocole\* relatif aux consignes* *applicables sur le confinement dans les ESSMS et unités de soins de longue durée*

**Objectif principal :**

Contribuer à l’amélioration de l’état de santé des résidents.

Réduire le risque de transmission du virus. Le Covid-19 est une infection respiratoire à coronavirus (SARS-CoV-2) qui se transmet d'une personne à l'autre par les gouttelettes, par contact direct (mains) et indirect au décours d’un contact rapproché.

**Pour atteindre cet objectif** :

**Recommandations préalables pour l’établissement**

* Décider d’un retour très encadré des intervenants libéraux et des professionnels strictement indispensables à la préservation de l’autonomie des résidents.
* Organiser les séances par regroupement des soins et limiter le nombre d’intervenants en même temps (rotation) et définir les créneaux horaires.
* Définir le circuit sécurisé et les modalités d’intervention.
* Faire signer une charte d’engagement et un registre des entrées aux différents professionnels.
* Mettre à disposition de chaque professionnel un vestiaire.
* Les intervenants extérieurs peuvent apporter leur propre masque (circuit d’approvisionnement des professionnels libéraux). Les Equipements de Protection Individuelle (EPI) complémentaires seront fournis par l’établissement.
* Fournir la Solution hydro alcoolique (SHA) et les produits d’entretien nécessaires (détergent-désinfectant virucide NF EN 14476) pour le matériel.
* Organiser l’entretien des locaux utilisés à la fin des prestations.

**Organisation des interventions**

* Signature par chaque professionnel de la charte d’engagement relative aux mesures spécifiques.
* Prendre en charge si besoin les résidents d’autres confrères et en assurer le suivi.
* Respecter le circuit sécurisé défini par l’établissement ainsi que les créneaux horaires définis.
* Déroulement :
* Planifier les interventions en commençant par les résidents asymptomatiques en premier puis les résidents suspects ou atteints
* Privilégier les soins en chambre ou en local individuel. Pour la rééducation à la marche dans le couloir, maintenir la distanciation physique dans la mesure du possible et éviter les croisements au maximum.
* Prendre en charge un seul résident à la fois.
* Privilégier les techniques de prise en charge qui évitent les contacts corporels avec les résidents.
* Appliquer les mesures d’hygiène imposées par la situation : changement de tenue et port des EPI.
* Privilégier le matériel à usage unique et/ou à patient unique, et le désinfecter en fin de séance.

\*<https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/protocole-consignes-applicables-confinement-usld-covid-19.pdf>

**Mesures barrières requises**

* **Revêtir, à l’arrivée dans l’établissement, une tenue professionnelle propre journalière dédiée (blouse ou tunique/pantalon) et la retirer au départ.**
* **Respecter la distanciation avec les autres membres du personnel.**
* **Réaliser une Hygiène des mains avec la solution hydro alcoolique** :
* A l’arrivée dans la structure ; avant/après le contact résident ; avant et après le port des EPI (masque, gants si besoin, surblouse, tablier plastique…) ; au départ de la structure.
* **Porter un masque chirurgical** durant toute la durée de l’intervention et selon les bonnes pratiques :
* Non retiré, non touché, à changer si souillé ou humide.
* Porter un masque FFP2 **uniquement** pour les gestes invasifs à risque d’aérosolisation (exemple kiné respiratoire) :
* Réaliser le fit check pour garantir l’étanchéité et optimiser l’efficacité du masque.
* **Ne pas porter de gants** sauf si contact avec des muqueuses ou produits biologiques (sang, crachats, selles) :
* Si indication de port de gants, retrait impératif avant tout contact avec l'environnement suivi d’une FHA.
* **Si risque de contact avec des liquides biologiques et ou de contacts rapprochés avec le résident** :
* Protéger la tenue professionnelle (surblouse +/- tablier plastique)
* Porter des lunettes de protection ou visière (possible pour les orthophonistes lors des séances)
* **Si résident suspect et confirmé Covid+, appliquer les recommandations complémentaires requises par l’établissement**
* Port de la surblouse dans la mesure du possible et des lunettes de protection.
* **Pour les soins en série, entre chaque chambre** :
* Réaliser une friction hydro alcoolique et conserver le masque s’il n’est pas souillé ou humide
* **Entretenir le matériel utilisé avec un détergent désinfectant virucide en respectant le temps de contact requis entre deux patients et à la fin de la prestation**